

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 14442

Numéro SIREN : 389 120 858

Nom ou dénomination : ADELIUS MANAGED SERVICES - AMS

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2024 sous le numéro de dépôt 12911

12911

1 BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SEKTANT SOLUTIONS INFORMATIQUES
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 62 Boulevard Victor Hugo 92200 NEUILLY SUR SEINE
Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 38912085800045

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Table with columns: Description, Code, Brut 1, Amortissements, provisions 2, Net 3, Net 4. Rows include Capital souscrit non appelé, Frais d'établissement, Frais de développement, Concessions, brevets et droits similaires, Fonds commercial, etc.

Revois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives : (3) Part à plus d'un an :
Classe de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des applications émanant de la Commission européenne n° 2023 En Euros. Certificat conforme à l'original

Désignation de l'entreprise : **SEXTANT SOLUTIONS INFORMATIQUES**Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :156...000.....)	DA	156 000		156 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	15 600		15 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	9 763		9 763	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG				
	Report à nouveau	DH	499 998		657 209	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(397 263)		(157 212)	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	284 098		681 361	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	928		42 997	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	415 028		200 751	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	500 936		450 770	
	Dettes fiscales et sociales	DY	558 044		648 296	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Compte régul.	Autres dettes	EA	95 682		65 871	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	247 481		583 344	
	TOTAL (IV)	EC	1 818 100		1 992 029	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 102 198		2 673 390	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Ecart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 698 595		1 872 524		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			41 928		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SEXTANT SOLUTIONS INFORMATIQUES**

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	(21 694)	FB	FC	(21 694)	58 696	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE	FF		
			FG	3 024 663	FH	FI	3 024 663	3 544 996
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 002 969	FK	FL	3 002 969	3 603 692	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	11 845	30 489	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		25 966	
	Autres produits (1) (11)				FQ	32 829	1 672	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 047 642
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	4 363	52 648	
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 146 499	1 172 954	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	52 485	68 418	
	Salaires et traitements*				FY	1 539 352	1 625 976	
	Charges sociales (10)				FZ	605 387	612 153	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		GA	62 123	79 745	
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)			GE	34 064	58 214		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 444 272	3 670 108
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(396 630)	(8 289)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		1	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	44	420	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)						GP	44	421
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	677	95 601	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				CT			
Total des charges financières (VI)						GU	677	95 601
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(633)	(95 180)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(397 263)	(103 469)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SEXTANT SOLUTIONS INFORMATIQUES		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	53 743	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	53 743	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(53 743)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 047 686	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 444 949	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(397 263)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	44	420
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	677	117
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	30 669	32 321	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
Dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Société d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
inscrite auprès de l'Ordre des
Experts Comptables de la région
parisienne et à la Compagnie
Régionale des Commissaires aux
Comptes de Versailles

SEXTANT

SAS au capital de 156 000€
62-64 Boulevard Victor Hugo
◆◆◆
92 200 NEUILLY SUR SEINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023

Groupe SNR

183-185 av. Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE

Tél : 01 55 61 94 20
Fax : 01 55 61 91 48

contact@groupe-snr.com
www.groupe-snr.com



RSM Partenaires

SEXTANT SAS

A l'assemblée générale,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEXTANT, relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.



III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

V – RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI – RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :


- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs
- de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

NEUILLY sur SEINE,
Le 21 septembre 2023

Le Commissaire aux Comptes

SNR AUDIT



Didier CHIGOT

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12		Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF-IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	133 891.46	133 891.46				
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	4 573.47		4 573.47	4 573.47		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	605 759.40	410 127.57	195 631.83	253 299.93	-57 668.10	-22.77
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	7 100.13		7 100.13	7 506.71	-406.58	-5.42	
Total II	751 324.46	544 019.03	207 305.43	265 380.11	-58 074.68	-21.88	
ACTIF-CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 089 334.06		1 089 334.06	1 615 584.01	-526 249.95	-32.57
	Autres créances	400 498.33		400 498.33	144 270.73	256 227.60	177.60
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	204 590.99		204 590.99	181 564.95	23 026.04	12.68	
Charges constatées d'avance (3)	200 469.09		200 469.09	466 590.39	-266 121.30	-57.04	
Total III	1 894 892.47		1 894 892.47	2 408 010.08	-513 117.61	-21.31	
Comptes de régularisation:	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 646 216.93	544 019.03	2 102 197.90	2 673 390.19	-571 192.29	-21.37	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Écart N / N-1			
		31/03/2023	12	31/03/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRIÉTAIRES	Capital (Dont versé : 156 000)	156 000.00	156 000.00				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	15 600.00	15 600.00				
	Réserves statutaires ou contractuelles	9 763.28	9 763.28				
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	499 997.65	657 209.45	-157 211.80	-23.92		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-397 263.08	-157 211.80	-240 051.28	-152.69		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	284 097.85	681 360.93	-397 263.08	-58.30			
AUTRES FONDS PROPRIÉTAIRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	928.39	42 996.98	-42 068.59	-97.84		
	Emprunts et dettes financières diverses	415 028.31	200 751.20	214 277.11	106.74		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	500 936.45	450 769.62	50 166.83	11.13		
	Dettes fiscales et sociales	558 044.28	648 296.31	-90 252.03	-13.92		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	95 682.04	65 871.05	29 810.99	45.26			
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance (1)	247 480.58	583 344.10	-335 863.52	-57.58		
	Total IV	1 818 100.05	1 992 029.26	-173 929.21	-8.73		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 102 197.90	2 673 390.19	-571 192.29	-21.37			

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 698 595.00 1 872 524.26

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/03/2023 12	CA	31/03/2022 12	CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	3 002 968.67	100.00	3 603 691.68	100.00	-600 723.01	-16.67
+ Ventes de marchandises	-21 693.96	100.00	58 696.03	100.00	-80 389.99	-136.96
- Coût d'achat des marchandises vendues	4 363.41	-20.11	52 647.79	89.70	-48 284.38	-91.71
Marge commerciale	-26 057.37	120.11	6 048.24	10.30	-32 105.61	-530.83
+ Production vendue	3 024 662.63	100.00	3 544 995.65	100.00	-520 333.02	-14.68
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	3 024 662.63	100.00	3 544 995.65	100.00	-520 333.02	-14.68
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	874 218.87	28.90	854 494.93	24.10	19 723.94	2.31
Marge brute de production	2 150 443.76	71.10	2 690 500.72	75.90	-540 056.96	-20.07
Marge brute globale	2 124 386.39	70.74	2 696 548.96	74.83	-572 162.57	-21.22
- Autres achats + charges externes	272 279.98	9.07	318 459.10	8.84	-46 179.12	-14.50
Valeur ajoutée	1 852 106.41	61.68	2 378 089.86	65.99	-525 983.45	-22.12
+ Subventions d'exploitation	11 844.50	0.39	30 488.92	0.85	-18 644.42	-61.15
- Impôts, taxes et versements assimilés	52 484.77	1.75	68 417.90	1.90	-15 933.13	-23.29
- Salaires du personnel	1 539 351.72	51.26	1 625 976.27	45.12	-86 624.55	-5.33
- Charges sociales du personnel	605 386.79	20.16	612 152.58	16.99	-6 765.79	-1.11
Excédent brut d'exploitation	-333 272.37	-11.10	102 032.03	2.83	-435 304.40	-426.64
+ Autres produits de gestion courante	32 828.72	1.09	1 672.26	0.05	31 156.46	NS
- Autres charges de gestion courante	34 063.52	1.13	58 214.00	1.62	-24 150.48	-41.49
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges			25 966.27	0.72	-25 966.27	-100.00
- Dotations aux amortissements	62 122.84	2.07	79 745.34	2.21	-17 622.50	-22.10
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	-396 630.01	-13.21	-8 288.78	-0.23	-388 341.23	NS
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	44.00		421.08	0.01	-377.08	-89.55
- Charges financières	677.07	0.02	95 601.46	2.65	-94 924.39	-99.29
Résultat courant	-397 263.08	-13.23	-103 469.16	-2.87	-293 793.92	-283.94
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles			53 742.64	1.49	-53 742.64	-100.00
Résultat exceptionnel			-53 742.64	-1.49	53 742.64	100.00
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	-397 263.08	-13.23	-157 211.80	-4.36	-240 051.28	-152.69

ANNEXE

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	17
Etat des échéances des créances et des dettes	18
Composition du capital social	19
Frais de recherche appliquée et de développement	20
Evaluation des immobilisations corporelles	20
Evaluation des amortissements	21
Evaluation des créances et des dettes	21
Dépréciation des créances	21
Produits à recevoir	22
Charges à payer	23
Charges et produits constatés d'avance	24
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	25
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	27
Ventilation de l'effectif moyen	28
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	29
Honoraires des commissaires aux comptes	29
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	31

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 102 197.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 002 968.67 Euros et dégageant un déficit de -397 263.08 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2014-03 et des règlements successifs relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	133 891		
TOTAL	133 891		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 573		
TOTAL	4 573		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers	263 892		
Matériel de transport	13 346		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	324 067		4 455
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	601 305		4 455
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	7 507		453
TOTAL	7 507		453
TOTAL GENERAL	747 276		4 908

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			133 891	
TOTAL			133 891	
Autres immobilisations incorporelles			4 573	
TOTAL			4 573	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers			263 892	
Matériel de transport			13 346	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			328 522	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			605 759	
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières		860	7 100	
TOTAL		860	7 100	
TOTAL GENERAL		860	751 324	

ANNEXE

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	133 891			133 891
Autres immobilisations incorporelles TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers	145 869	18 526		164 395
Matériel de transport	13 346			13 346
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	188 790	43 597		232 387
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	348 005	62 123		410 128
TOTAL GENERAL	481 896	62 123		544 019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	18 526				
Instal.générales agenc.aménag.divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	43 597				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	62 123				
TOTAL GENERAL	62 123				

ANNEXE

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 100	0	7 100
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 089 334	1 089 334	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	300	300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 810	5 810	
Impôts sur les bénéfices	20 063	20 063	
Taxe sur la valeur ajoutée	79 815	79 815	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	647	647	
Groupe et associés	104 846	104 846	
Débiteurs divers	189 018	189 018	
Charges constatées d'avance	200 469	200 469	
TOTAL	1 697 402	1 690 302	7 100
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	928	928		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	119 505	- 0	119 505	
Fournisseurs et comptes rattachés	500 936	500 936		
Personnel et comptes rattachés	141 037	141 037		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	155 433	155 433		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	232 288	232 288		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	29 286	29 286		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	295 524	295 524		
Autres dettes	95 682	95 682		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	247 481	247 481		
TOTAL	1 818 100	1 698 595	119 505	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phys.				

ANNEXE

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	200.0000	780			780

ANNEXE**Frais de recherche appliquée et de développement**

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ces frais de recherche ont fait l'objet d'un amortissement sur 3 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

ANNEXE**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	121 379
Autres créances	9 223
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	130 601

ANNEXE

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	928
Emprunts et dettes financières diverses	1 653
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 493
Dettes fiscales et sociales	196 013
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	57 958
Total	347 045

ANNEXE

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	200 469
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	200 469
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	247 481
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	247 481

ANNEXE

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorp.			
Avances et acomptes sur immobilisations corpor.			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	795 086		
Autres créances	104 486		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	295 524		
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	360 679		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

ANNEXE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

ANNEXE

Rémunération des dirigeants

[PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13]

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait à donner une rémunération individuelle.

ANNEXE

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarie
Cadres	36
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	
Ouvriers	
Total	36

ANNEXE

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	677	44
Dont entreprises liées	677	44

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6844 euros.

Il se compose exclusivement des honoraires dûs au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite qui s'élève à 156 387 € à la clôture de l'exercice.

La provision pour engagements de retraites est calculée selon la méthode des unités de crédits projetées.

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Départ en retraite du salarié à l'âge du départ à taux plein (de 65 à 67 ans)
- Départ volontaire des salariés à 100%
- Turnover : moyen
- Revalorisation des salaires : 2%
- Taux de charges sociales : 41%
- Taux d'actualisation : 3.60%

« ADELIUS MANAGED SERVICES - AMS »

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 156.000 EUROS

SIEGE SOCIAL A NEUILLY SUR SEINE (92200)
Boulevard Victor Hugo n°62/64

389 120 858 RCS NANTERRE

« la Société »

oooOooo

PROCES- VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
LE VINGT-CINQ SEPTEMBRE,
A 11 HEURES ET 30 MINUTES,
AU SIEGE SOCIAL.

L'Associée unique de la Société a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour ci-après :

ORDRE DU JOUR :

- Lecture du rapport de gestion sur la situation de la Société et sur son activité durant l'exercice clos le 31 MARS 2023,
- Présentation des comptes dudit exercice,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé,
- Affectation des résultats,
- Quitus au Président,
- Mandat du Commissaire aux comptes,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour formalités.

Le cabinet SNR AUDIT, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué est absent et excusé.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, et du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 mars 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge un montant

03

de 236€ de taxe sur les véhicules des sociétés, dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

En conséquence, il donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 MARS 2023 font apparaître une perte de TROIS CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE DEUX CENT SOIXANTE TROIS EUROS (397.263 €), décide d'affecter intégralement ladite perte au poste « REPORT A NOUVEAU » lequel sera ainsi porté d'un montant de QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX HUIT EUROS (499.998 €) à un montant de CENT DEUX MILLE SEPT CENT TRENTE CINQ EUROS (102.735 €).

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique approuve les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce qui sont intervenues et/ou se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022.

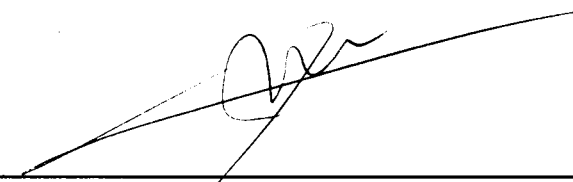
QUATRIEME DECISION

L'Associée unique décide de renouveler le mandat de la société SNR AUDIT, Commissaire aux comptes Titulaire de la Société qui est arrivé à expiration à l'issue de cette Assemblée, pour une durée de TROIS (3) exercices, soit à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2026.

Le Commissaire aux comptes a d'ores et déjà, en ce qui le concerne, accepté au nom de la société qu'il représente ou en son nom et déclaré qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni interdiction à ce renouvellement.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



La société ADELIUS
Représentée par son président la société SEAMASTER
INVEST elle-même représentée par son gérant
Monsieur Christophe BONNET
L'Associée unique